

Print ISSN: 2617-4766

E-ISSN: 2617-4774

Đamá Nínau

REVUE INTERDISCIPLINAIRE
LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES



Revue trimestrielle - N° 22, JUIN 2026

REVUE TRIMESTRIELLE - N° 22 Đamá Nínau | REVUE INTERDISCIPLINAIRE LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

Mise en page et Impression

IMPRIMERIE ST LOUIS

53, Rue N'ZARA Doulassamé Face Première Eglise Baptiste du TOGO

BP: 61536 / Tel Bureau: (228) 22 22 10 45 / Mobile : (228) 90 12 37 30

E-mail: imprimerie.stlouis@yahoo.fr



SJIFactor - Scientific Journal Impact Factor

E-mail : evaluation@sjifactor.com

Website : <http://sjifactor.com/>

SJIF 2026 = 7.918 (Scientific Journal Impact Factor Value for 2026).

SJIF Impact Factor Evaluation [SJIF 2026 = 7.918]

"Dama Ninao" est une revue scientifique interdisciplinaire qui accepte et publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines. A cet effet, elle s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques. La Revue "Dama Ninao", entendu "L'Entente" en langue kabyè du Nord Togo, est créée dans l'intention de matérialiser la mondialisation ou la globalisation qui s'opère avec l'esprit d'équipe et d'échanges et la désuétude du monde autarcique. Le monde scientifique universitaire ne peut échapper à cet esprit d'équipe qui fonde un creuset où « le fer aiguisé le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité.

La Revue Dama Ninao nous renvoie à la Civilisation de l'Universel du poète sénégalais Léopold Sédar Senghor, qui prône la porosité des âmes avec l'acceptation de l'autre, de ce qu'il dispose d'utile pour mon avancement : sa civilisation, sa culture, sa langue ... Elle se fonde notamment sur la philosophie de Paul Ricœur qui préconise la perception de Soi-même comme un autre. Considérer soi-même comme un autre aux yeux de l'autre, nous amènerait à faire taire nos distensions et ressentiments afin de redimensionner notre espace, reconstruire notre histoire et notre société.

La Revue Dama Ninao s'est inspirée de la nature. Des insectes en miniature nous produisent de bels chefs-d'œuvre architecturaux, conjuguent leur génie créateur et leur force dans la patience et dans la tolérance. Ils créent des œuvres monumentales qui dépassent l'entendement humain, les termitières. A cet effet, la nature semble nous parler, nous guider, nous instruire dans le silence. Seules ces créations nous interpellent sans autant faire de nous des disciples. Comme la termitière qui, pour la plupart du temps, est une composante de maillons surgissant de la même matière, la Revue Dama Ninao se veut une termitière scientifique dont les enseignants-chercheurs en sont les maillons.

Au confluent de diverses sciences, la Revue Dama Ninao se propose de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de publication et rédacteur en chef :

Professeur TCHASSIM Koutchoukalo, Université de Lomé

Directeur de rédaction :

Professeur Arthur MUKENGUE, Université de Rhodes (Afrique du sud)

Comité Scientifique

Professeur Yaovi AKAKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjona KADANGA, Université de Lomé (Togo), Professeur Xavier GARNIER, Université Paris 3 (France), Professeur Norbert VIGNONDE, Université de Bordeaux (France), Professeur Adama COULIBALY, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Okri Pascal TOSSOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Mamadou KANDJI, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Komla Messan NUBUKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Amadou LY, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Kazaro TASSOU, Université de Lomé (Togo), Professeur Dotsè YIGBE, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjo AFAGLA, Université de Lomé (Togo), Professeur Alain-Joseph SISSAO, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso), Professeur Komla Essowè ESSIZEWA, Université de Lomé (Togo), Professeur Gneba KOKORA, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Louis OBOU, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Ataféï PEWISSI, Université de Lomé (Togo), Professeur Vicente Enrique Montes Nogales, Universidad de Oviedo (Espagne), Professeur Mamadou FAYE, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Akila AHOULI, Université de Lomé.

Comité de lecture

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Université de Lomé, Professeur Gbati NAPO, Université de Lomé, Professeur Didier AMELA, Université de Lomé, Professeur Komi KOUVON, Université de Lomé, Dr Komi BEGEDOU, Université de Lomé, Dr Koffi Dodzi NOUVLO, Dr Kpatimbi TYR, Université de Lomé, Dr Madis KROUMA, Université de Lomé, Professeur Arthur MUKENGUE, Université de Rhodes (Afrique du Sud), Professeur Xolali MOUMOUNI-AGBOKE, Université de Lomé, Dr Anoumou AMEKUDJI (MC), Université de Lomé, Professeur Raphaël YEBOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Essodina Kokou PERE-KEZIMA, Université de Lomé, Professeur Follygan HETCHELI, Université de Lomé, Dr Ernest BASSANE (MC), Université Norbert Zongo de Koudougou (Burkina Faso), Professeur Komi Xolali AVEGNON, Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé, Dr Ulrich-Ariel YEKE, Université Omar Bongo (Gabon), Dr Kokou AWOKOU (MC), Université de Lomé, Dr Gnabana PIDABI (MC), Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé (Togo), Dr Bilakani TONYEME (MC), Dr Banabia LONGA, Université de Lomé, Dr Bantchin NAPAKOU (MC), Université de Lomé, Candide Achille Ayayi KOUAWO (MC) Université de Lomé, Dr Kossi Wonouvo GNAGNON, Université de Lomé, Dr Lodegaena Bassantea KPASSAGOU, Université de Lomé, Dr Weinpanga A. ANDOU (MC), Université de Lomé, Dr Napo GNANE (MC), Université de Lomé, Professeur Cal Komla AVONO, Université de Lomé, Dr Mohsen ZAMANI, Université de Tehran (Iran).

Revue Dama Ninao Print-ISSN 2617-4766 E-ISSN 2617-4774

E-mail : revuedamaninao@gmail.com; infos@revuedamaninao.net

Revue Dama Ninao

Comité de rédaction

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Dr Wonouvo GNAGNON, Dr DOUHADJI Kossi, Dr Mohsen ZAMANI, Université de Tehran.

Secrétariat : HOGNON Komi Mosé

Contact : revuedamaninao@gmail.com

Site Internet de la Revue Dama Ninao : <https://revuedamaninao.net/>

LIGNE EDITORIALE DE LA REVUE DAMA NINAO

Dama Ninao est une revue scientifique internationale. Dans cette perspective, les textes que nous acceptons en français ou anglais sont sélectionnés par le comité scientifique et de lecture en raison de leur originalité, des intérêts qu'ils présentent aux plans africain et international et de leur rigueur scientifique. Les articles que notre revue publie doivent respecter les normes éditoriales suivantes :

La taille des articles

Volume : 10 à 15 pages ; interligne 1.5, police 12 pour le corps du texte et les courtes citations ; police 11 pour les longues citations, Times New Roman, les références des citations doivent être incorporées dans le texte. Exemple : Guy Rocher (1968, p. 29), pas de référence en foot-notes à l'exception de quelques commentaires.

Ordre logique du texte

- Un **TITRE** en caractère d'imprimerie et en gras. Le titre ne doit pas être trop long ;
- **Nom et prénom(s)** du contributeur ou des contributeurs, **nom de l'institution** d'appartenance, **adresse mail**
- Un **Résumé (Abstract)** de 8 lignes en français et anglais, en interligne simple, suivi de 6 **Mots clés (Key words)**
- Une **Introduction** : elle doit avoir une problématique, une méthode et une structure.
- Un **Développement** : les articulations du développement du texte doivent-être titrées comme suit :

1-Pour le **Titre** de la première section

1-1-Pour le **Titre** de la première sous-section

1-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section

2- Pour le **Titre** de la deuxième section

2-1-Pour le **Titre** de la première sous-section

2-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section

3- Pour le **Titre** de la troisième section (si l'auteur de l'article le souhaite)

-Une **Conclusion** : elle doit être courte, précise et concise en mettant en relief l'authenticité des résultats de la recherche.

- **Références bibliographiques** (Mentionner uniquement les auteurs cités)

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur. Exemples :

- AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

- BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

- DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151. (Pour les articles).

Typographie française

- La Revue Dama Ninao s'interdit tout soulignement et toute mise de quelque caractère que ce soit en gras.

- Les auteurs doivent respecter la typographie française concernant la ponctuation, l'écriture des noms, les abréviations...

Tableaux, schémas et illustrations

En cas d'utilisation des tableaux, ceux-ci doivent être numérotés en chiffre romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre précis et une source. Les schémas et illustrations doivent être numérotés en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte.

Soumission des manuscrits

Tous les manuscrits doivent être soumis uniquement par voie électronique à l'adresse suivante : revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net. Tous les échanges entre le secrétariat de la revue et l'auteur se feront uniquement par internet, il importe donc de fournir un mail actif que l'auteur consulte très régulièrement et d'envoyer toutes les informations relatives au processus de publication des articles uniquement par mail. Les frais d'instruction de l'article sont de **20000f** payables immédiatement au moment de l'envoi de l'article. À l'issue de l'instruction, si l'article est retenu, l'auteur paie les frais d'insertion qui s'élèvent à **30.000f**. Les frais d'instruction et d'insertion s'élèvent donc à **50.000f** payables par transfert, frais de

transfert y compris. Le paiement des frais d'insertion donne droit à un tiré à part. Si un auteur achète un exemplaire, les frais d'envoi sont à sa charge. Les frais de gravure des clichés, des schémas et l'expédition des tirés à part (pour ceux qui voudraient les avoir par la poste) sont à la charge des auteurs. La Revue Dama Ninao paraît trimestriellement. Toute soumission doit parvenir au secrétariat de la rédaction un mois voire deux semaines (délai de rigueur) avant la publication du numéro dans lequel l'article pourra être inséré. Pour toute information, envoyez un mail à : revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net ou visitez le site de la revue : www.revuedamaninao.net.

Evaluation par les pairs

Les instructeurs à qui la revue affecte les articles de leur spécialité, doivent les lire avec rigueur, rejeter tout article dont le contenu est en inadéquation avec le titre et/ou dont le raisonnement n'offre pas une qualité scientifique, faire des propositions pour l'amélioration dudit article, renvoyer l'auteur de l'article à la ligne éditoriale de la revue au cas où elle n'est pas respectée. Ils se doivent notamment de vérifier, par le biais d'internet, si le même article n'est pas déjà publié dans une revue en ligne.

Objectifs et portée

La revue Dama Ninao, de par son nom qui signifie « entente », a pour objectifs :

- de matérialiser le monde universitaire qui est un creuset où « le fer aiguise le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité ;
- de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

La revue Dama Ninao a une portée scientifique et sociale. A cet effet, elle publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines et s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques sur appel à contribution thématique (colloque) ou varia. Elle est un espace de rencontre, de construction et de reconstruction des réseaux relationnels et scientifiques.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

SOMMAIRE

1. **IMPACT DE L'AUTONOMISATION DE LA FEMME SUR LA PRATIQUE CULINAIRE DANS LE GRAND LOME. ----- 12**
HEYOU Assinam Essodéké, IRES-RDEC (Togo)
2. **TRADITIONS ET POUVOIR FEMININ DANS LE ROMAN AFRICAIN FRANCOPHONE : UNE ETUDE COMPAREE DE *SOUS L'ORAGE* ET *L'AVENTURE AMBIGUE* ----- 34**
KONTOGOM Koudougou Frédéric, Université Norbert Zongo (Burkina Faso)
3. **LE ROMAN COMME ESPACE DE SOCIALISATION DE L'ENFANCE : CAS DE *LES SILLONS D'UNE ENDURANCE* DE AROUNA DIABATE ET *CREPUSCULE DES TEMPS ANCIENS* DE NAZI BONI. ----- 51**
ZONOU Zoulcoufouli, Université Norbert Zongo (Burkina Faso)
KOLONGO Djiblrirou, Université Norbert Zongo (Burkina Faso)
KONTOGOM Koudougou Frédéric, Université Norbert Zongo (Burkina Faso)
4. **EXCELLENCE PROFESSIONNELLE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE 64**
KOUAKOU Koffi Landry, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
5. **À PROPOS DES DIFFICULTÉS DE LA CRITIQUE TOWAÏENNE DE SENHOR : PROLÉGOMÈNES PHILOSOPHIQUES À UNE RÉCONCILIATION ----- 86**
BITANG Adoulou N., Université de Bertoua (Cameroun)
6. **WOMEN AND ENTREPRENEURSHIP EDUCATION IN PEACE ADZO MEDIE'S *HIS ONLY WIFE* ----- 104**
N'DRI Agnan Eugène, INSAAC Abidjan, Côte d'Ivoire
7. **GÉNÉTIQUE ET SAUVEGARDE DE L'ENVIRONNEMENT DANS LA CONSOLIDATION DU VIVRE-ENSEMBLE ----- 124**
KOFFI Amenan Valérie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
8. **LA CONDITION DE LA FEMME ET L'ECRITURE DU TRAGIQUE : UNE LECTURE DECOLONIALE DE *LA FOLIE ET LA MORT* DE KEN BUGUL ----- 144**
BIKET Josué Vivien, Université de Douala (Cameroun)

9. **YAMOOUSSOUKRO : ESPACES PUBLICS ET ÉCONOMIE CRÉATIVE-- 157**
BISSOU Guikahué Daniel, Université de San Pedro (Côte d'Ivoire)
10. **LA CULTURE DU NUMÉRIQUE ET LA RÉALISATION DU CONSTAT
NIETZSCHÉEN DE LA MORT DE DIEU ----- 171**
Dr (MC) DAGNOGO Baba, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
11. **L'INCLUSION EDUCATIVE A L'ERE DU NUMERIQUE EN AFRIQUE
SUBSAHARIENNE : DEFIS, INNOVATIONS ET PERSPECTIVES
DURABLES ----- 191**
DOSSA Dansou Félix, Bénin
12. **LA MENDICITE DANS LES ÉTATS SAHELIENS : UNE ILLUSTRATION
DES LIMITES DE LA REPRESSION PENALE FACE A UN PHENOMENE
SOCIAL STRUCTUREL ----- 212**
HAROUNA ZAKARI Ibrahim, Université Djibo HAMANI de Tahoua (Niger)
13. **AMENAGEMENTS URBAINS ET INONDATIONS RECURRENTES A
BAMAKO AU MALI : UNE ANALYSE SPATIALE DU PHENOMENE ---- 232**
**Dr DEMBELE Oumar, Centre de Recherche sur le Savoir Local - Point Sud
(Mali)**
Dr OUATTARA Issa, Laboratoire de Recherche en Sciences Sociales (Mali)
**Dr TOGOLA Seydou A., Centre de Recherche sur le Savoir Local - Point Sud
(Mali)**
**Dr KONE Adama, Centre d'Etudes, de Recherche et de Formation sur les
Dynamiques Economiques, Environnementales et Sociales (Mali)**
14. **LE ROMAN HOUELLEBECQUIEN OU LE JEU DE LA DOUBLE
TRANSGRESSION : LE CAS DE LA CARTE ET LE TERRITOIRE ET DES
PARTICULES ÉLÉMENTAIRES ----- 249**
KOUADIO Joachim Kouadio, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
15. **PARCOURS MIGRATOIRES, RETOUR CONTRAINT ET ENGAGEMENT
ASSOCIATIF AU MALI : UNE ANALYSE QUALITATIVE DES
EXPERIENCES DE MIGRANTS DE RETOUR ----- 268**
**BERTHE Kassoum, Ecole Doctorale Droit, Economie, Sciences Sociales, Lettres
et Arts (Mali)**
Pr DICKO Bréma Ely, Université Yambo Ouologuem (Mali)

16. PHONETISCHE KONTRASTE ZWISCHEN DAN UND DEUTSCH UND
IHRE RELEVANZ FÜR DEN FREMDSPRACHENERWERB----- 286
KONE Tchima Rolland, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
KOFFI Kouadio, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
GUEU Monti Evelyne Michelle, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
17. ENTRE INVISIBILITÉ ET RÉSISTANCE : TRAJECTOIRES
D'AUTONOMISATION DES FEMMES EN SITUATION DE HANDICAP À
KORHOGO (CÔTE D'IVOIRE) ----- 301
KOUASSI Koffi Noël, Université Peleforo GON COULIBALY(Côte d'Ivoire)
18. DEVELOPPEMENT HOTELIER ET RECOMPOSITION TERRITORIALE :
DYNAMIQUES SPATIALES A KORHOGO, NORD DE LA COTE
D'IVOIRE.----- 325
KOUAKOU Koffi Stanislas, Université Peleforo GON COULIBALY(Côte
d'Ivoire)
OUATTARA Founignué Robert, Université Peleforo GON COULIBALY(
Côte d'Ivoire)
KOFFI Yéboué Stéphane Koissy, Université Peleforo GON COULIBALY(Côte
d'Ivoire)
19. EL SIMBOLISMO DE LA CEGUERA EN *EL TÚNEL* E "INFORME SOBRE
CIEGOS" DE ERNESTO SÁBATO ----- 341
PALANGUE Kouassi Abraham, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
20. ANALYSE SOCIOLOGIQUE DES FACTEURS DE LA MORTALITE
INFANTILE DANS LE CERCLE DE YOROSSO, REGION DE SIKASSO AU
MALI----- 358
BERTHE Lassina, Université Yambo Ouologuem (Mali)
TIMBINE Malick, Institut des Sciences Humaines (Mali)
CAMARA Oumar, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
21. HOBBS ET L'INDÉPENDANCE DES ÉTATS AFRICAINS FACE AUX
DÉFIS DU DÉVELOPPEMENT DU CONTINENT----- 376
N'GUESSAN Kouadio Louis, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

22. DE L'EXOFICTION A L'AUTOFICTION : ANALYSE DE LA DIVINE CHANSON ET POURQUOI TU DANSES QUAND TU MARCHES ?
D'ABDOURAHMAN WABERI.----- 395
NYAMAKOU Koffi Henoc, Université de Lomé (Togo)
Pr TCHASSIM Koutchoukalo, Université de Lomé (Togo)
23. AGENTIVITE MASCULINE ET POSTURE FEMININE DANS L'ŒUVRE ROMANESQUE *LES IMPATIENTES* DE DJAÏLI AMADOU AMAL----- 415
Pr TCHASSIM Koutchoukalo, Université de Lomé (Togo)
D'ALMEIDA Ayélé, Université de Lomé (Togo)
24. LA PRÉDATION DU CAPITALISME, LA LIBÉRATION DE L'HUMANITÉ ET DE LA NATURE CHEZ MARX ----- 437
DIOMAND Aïkpa Benjamin, Université Péléforo Gbon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
25. INCIDENCES DU CONFLIT ARMÉ EN CASAMANCE SUR L'ORGANISATION SOCIALE DANS LA COMMUNE DE SANTHIABA MANJAQUE (RÉGION DE ZIGUINCHOR, SUD-OUEST DU SÉNÉGAL) 454
COLY Roger, Université Assane Seck, Ziguinchor (Sénégal)
SECK Henri Marcel, Université Assane Seck, Ziguinchor (Sénégal)
MANSALY El Hadji Mamadou, Université Assane Seck, Ziguinchor (Sénégal)
26. DU SENS DE L'INTÉRÊT DE L'ÉTAT POUR LA RELIGION CHEZ NIETZSCHE ----- 474
YEO Sizongui Daniel, Université Alassane OUATTARA (Bouaké, Côte d'Ivoire)
27. IMPÉRIALISME ET TERRORISME EN AFRIQUE ----- 493
YAHAYA FOUOUNGOU Ibrahim, Université Abdou Moumouni (Niger)
28. TRANSLANGUAGING AS A DIDACTIC CONCEPTUAL MODEL FOR TEACHING ENGLISH IN MULTILINGUAL CLASSROOMS IN TOGO - 509
TEKPETI Afaïtom, Université Norbert Zongo (Burkina Faso)
Dr SOMÉ GUIÉBRÉ Wen -Yam Esther, ENS/Koudougou (Burkina Faso)
Dr KOUAWO Candide Achille Ayayi, Université de Lomé (Togo)

29. DIRE LA FOLIE PAR LES MOTS, REGARD SUR L'ALTERITE DANS L'ŒUVRE ROMANESQUE *MOAH LE FILS DE LA FOLLE* DE CLEMENT ZONGO ----- 529
DAILA Babou, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)
30. POUR UNE DÉMYSTIFICATION DES SUBTILITÉS GRAMMATICALES DE L'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ EN LANGUE FRANÇAISE : UNE APPROCHE DIDACTIQUE----- 544
OUATTARA Lassina, Université Joseph Ki-ZERBO (Burkina Faso)
OUEDRAOGO Salifou, Université Joseph Ki-ZERBO (Burkina Faso)
31. DÉMATÉRIALISATION DES SERVICES ET COMMUNICATION RELATIONNELLE DES MICROFINANCES IVOIRIENNES À L'ÈRE DE LA TRANSITION NUMÉRIQUE ----- 567
GBODJÉ Gahoun Brice Aubain, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
32. LA PRODUCTION ANCIENNE DU FER A KANONO (PROVINCE DU SANGUIE/BURKINA FASO) ----- 586
BIRBA Noaga, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)
BADO Sévérin, (Burkina Faso)
OUEDRAOGO Sombéwendin Hubert, Université Faustin Sié SIB (Burkina Faso)
33. DISCOURS ET GOUVERNANCE SECURITAIRE AU BURKINA FASO-- 608
Dr KABORE Anicet Tounwendsida, UCAO-UUT (Togo)
DIABAGATE Abdel Aziz Younous, UCAO-UUB (Burkina-Faso)
34. RESILIENCE ET MOTIVATION INTRINSEQUE DES ELEVES ISSUS DE MILIEUX SOCIALEMENT DEFAVORISES : FACTEUR DE REUSSITE SCOLAIRE PARADOXALE AU TOGO ----- 628
KASSA Raïmou, Université de Lomé (Togo)
KOUAWO Candide Achille Ayayi, Université de Lomé (Togo)
AMOUZOU-GLIKPA Amévor, Université de Lomé (Togo)
35. MOBILITÉS URBAINES ET CONTRAINTES D'ACCESSIBILITÉ À VÉLINGARA (SÉNÉGAL) ----- 647
DIALLO Yaya, Université Assane Seck de Ziguinchor (Sénégal)
COLY Roger, Université Assane Seck de Ziguinchor (Sénégal)

- SY Oumar, Université Assane Seck de Ziguinchor (Sénégal)
36. CALIGULA OU LA FIGURE DU CHEF ABSURDE : LES EXCÈS D'UN
POUVOIR SANS LIMITE ----- 670
SILUÉ Laragnon, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
37. COMMUNICATION SOCIALE ET REPOSITIONNEMENT DE LA
MÉDIATION INSTITUTIONNELLE EN CÔTE D'IVOIRE POUR UNE
LÉGITIMATION SOCIALE DURABLE. ----- 684
SILUE Nibé Dramane, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
38. POLÍTICAS PÚBLICAS Y ATENCIÓN A LA DEPENDENCIA EN ESPAÑA
----- 702
SORO Kassoum, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
TRAORE Zanon Yacouba, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
39. LE LIEN ENTRE L'ENVIRONNEMENT ET LA DURABILITÉ : UNE
QUESTION DE FINITUDES ----- 720
SORO Fampiémin, École Normale Supérieure d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
SORO Torna, Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY (Abidjan, Côte
d'Ivoire)
40. EVALUATION COMPARATIVE DES ACQUIS EN DICTEE DES
APPRENANTS DES ECOLES BILINGUES DE LA REGION DE OUBRI - 741
OUEDRAOGO Yamnékré Marguérite, Université Norbert ZONGO (Burkina
Faso)
LINGANI Oumar, CNRST/INSS (Burkina Faso)
41. AUTORITÉS TRADITIONNELLES ET CONFLITS FONCIERS À
DANGUIRA DEPARTEMENT D'ALÉPÉ ----- 759
YAPI Assamoi Omer, Université de Bondoukou (Côte d'Ivoire)
42. DE LA SYNTAXE CINÉMATOGRAPHIQUE DANS L'ŒUVRE POÉTIQUE
DE VICTOR HUGO ----- 780
ADJASSOH Christian, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
43. DÉSENCLAVEMENT AUTOROUTIER ET MUTATIONS SPATIALES ET
SOCIO-ÉCONOMIQUES À BOUAKÉ ET SA PÉRIPHÉRIE (CÔTE
D'IVOIRE) ----- 801
SYLLA Makémissa, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

- KONATE Trémagan, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- FROUMAN Ouattara Bourahima, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
44. LES TROIS FREINS À L'AUTONOMISATION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES JEUNES MARAÎCHERS DE TANGHIN-DASSOURI, BURKINA FASO --- 819
- OUEDRAOGO Payaïssédé Salfo, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)
45. ÉLÈVES DÉPLACÉS INTERNES EN ZONE DE CONFLIT : ENTRE PROMESSES D'INCLUSION ET RÉALITÉS D'EXCLUSION DANS LES ÉTABLISSEMENTS SECONDAIRES DU BURKINA FASO ----- 839
- ZONGO Koudougou, Université Norbert Zongo (Burkina Faso)
- ZONGO Kouliga, Université Norbert Zongo (Burkina Faso)
46. LA SACRALISATION DES FIGURES FÉMININES CHEZ SCHOLASTIQUE MUKASONGA, LEONORA MIANO ET CARMEN FIFAME TOUDONOU : UN CONTRE-DISOURS A L'IDEOLOGIE FÉMINISTE OCCIDENTALE ----- 858
- AGBESSI Akpéné Délalom, Université de Kara (Togo)
- GNENGBA Koffi Victoire, Université de Kara (Togo)
47. ÉDUCATION INCLUSIVE AU SECONDAIRE GENERAL DANS LA REGION DE KARA (TOGO) : PERCEPTIONS DES ELEVES HANDICAPES ET DES ENSEIGNANTS ----- 881
- KPANTE Ounone, Université de Lomé (Togo)
- DZAMAYOVO Mensan Azadzi, Togo
- GNINOUBassa Edem, Togo
48. DÉPÔT MONOSPÉCIFIQUE À *SENILIA SENILIS* (LINNAEUS, 1758), FAMILLE *ARCIDAE* DANS LA LAGUNE DJOLOWÉ (MANDJI, GABON) : TAXONOMIE, TAPHONOMIE ET STRATÉGIES DE COLLECTE ----- 895
- MATOUMBA Martial, Institut de Recherche en Sciences humaines (Gabon)
49. L'ALLÉGORISME COMME STRATÉGIE DE COMMUNICATION DE CRISE ÉCOLOGIQUE DANS LE CHAMP LITTÉRAIRE FRANCOPHONE : LECTURES ÉCOSÉMIOTIQUE ET STYLISTIQUE DE *PROCÈS DANS LES ENTRAÎLLES DE LA TERRE* (2017) DE CAMARA NANGALA ET *LE PARLEMENT DE L'EAU* (2025) DE WENDY DELORME ----- 917
- MONGA Arthur Dénos , Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
- YRO Timbo Adler Vivien, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

50. LES PRATIQUES MÉTHODOLOGIQUES DES ENSEIGNANTS DE SVT AU GABON À L'ÉPREUVE DU CONTEXTE CONTRAINT : UNE ÉTUDE QUALITATIVE ----- 937

MOUSSAVOU Raymonde, ENS (Gabon)

ENDAZOKOU Astride, (Gabon)

51. COLLABORATION INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET INTELLIGENCE HUMAINE, SOURCE DE PERFORMANCE CRÉATIVE POUR LES INFOGRAPHISTES : L'EXEMPLE DE LA CÔTE D'IVOIRE ----- 963

N'TAYE Adjé Blaise, Institut des Sciences et Techniques de la Communication, Côte d'Ivoire

YOBOUE Kouamé Wiliam, Institut des Sciences et Techniques de la Communication (Côte d'Ivoire)

AHOUMAN Zahoua Roland, Université Virtuelle de Côte d'Ivoire, (Côte d'Ivoire)

IMPÉRIALISME ET TERRORISME EN AFRIQUE

YAHAYA FOUOUNGOU Ibrahim

Université Abdou Moumouni

yfoudoungou@gmail.com

Résumé : L’Afrique a toujours été victime d’agressions impérialistes orchestrées par certains pays occidentaux hégémoniques avides de gloire et de puissance. Cette situation n’a pas changé avec les indépendances, surtout pour les anciennes colonies françaises. C’est pour soi-disant lutter contre le « terrorisme » dans les États du Sahel et du Sahara que les Occidentaux déploient une nouvelle forme d’impérialisme qui sent comme une recolonisation. Le plan néo-impérialiste occidental met en pratique les mêmes méthodes coloniales françaises en Afrique.

Mots clés : Impérialisme, terrorisme, Afrique, colonisation, Occident, Sahel.

Abstract : Africa has always been the victim of imperialist aggression orchestrated by certain hegemonic Western countries eager for glory and power. This situation has not changed with independence, especially for the former French countries. It is to supposedly fight against “terrorism” in the Sahel and Sahara states that the West is deploying a new form of imperialism that smacks of recolonization. The Western neo-imperialist plan puts into practice the same French colonial methods in Africa.

Keywords : Imperialism, terrorism, Africa, colonization, West, Sahel.

Introduction

Après les violentes conquêtes coloniales et une administration tout aussi violente des colonies européennes d’Afrique avec son lot d’exploitations multiformes et d’hégémonie dans tous les domaines, les régions du Sahel-Sahara, dirigées par des bourgeoisies nationales compradores liées à l’idéologie occidentale, subissent une fois de plus le nouvel impérialisme occidental. Sous prétexte de contrecarrer les menaces terroriste et djihadiste qui secouent le Mali, la France lance l’expédition *Serval* en janvier 2013, alors que la même année une autre expédition militaire appelée *Sangaris* succède à celle nommée *Boali* en République Centrafricaine. Auparavant, l’opération *Harmattan* a tué injustement le Guide de la Révolution

libyenne Mouammar Kadhafi et avec *Licorne*, la France a destitué le Président ivoirien Laurent Gbagbo avant de l'emprisonner et de le faire juger par la Cour Pénale Internationale qui l'a finalement innocenté⁴².

Les colonisateurs européens de l'Afrique n'ont jamais quitté le continent. Et après l'assassinat de Kadhafi, l'on constate le renforcement à grande échelle de la présence des armées de ces anciens pays colonisateurs. Ce qui laisse penser qu'un vaste plan impérialiste est en cours, notamment celui conduit par la France dans ses anciennes colonies du Sahel et du Sahara. L'arrivée des États-Unis d'Amérique, du Canada et de nombreux pays européens sur des bases militaires spécialement créées au Niger, donne une plus grande envergure au plan impérialiste français.

C'est ce plan placé sous « la guerre contre le terrorisme » qui sera analysé ici avec un autre concept qu'est l'impérialisme. On se souviendra que c'est sous la bannière de ce même impérialisme qu'ils ont conquis l'Afrique qui continue encore d'être sous leur domination. Au moment des conquêtes coloniales, des arguments civilisateurs et humanitaires ont été brandis avant de comprendre plus tard la mesquinerie impérialiste. Il s'agit donc de montrer que la stratégie politico-militaire mise en œuvre durant ces dernières années ressemble à plusieurs égards à celle de l'époque coloniale. Les arguments coloniaux ayant simplement été remplacés par le « terrorisme ».

Notre approche se situe dans une critique historique et littéraire dans le champ politico-militaire, la littérature prise ici dans son sens général de tout discours, tout récit écrit ou oral. En effet, des faits passés sont explorés et convoqués afin de mieux cerner les phénomènes actuels de terrorisme et d'impérialisme au Sahel et au Sahara dont le maître d'œuvre n'est autre que la classe politique au pouvoir de certains pays occidentaux.

Le présent travail s'enchaîne autour de trois points. Nous ferons d'abord l'analyse des stratégies des opérations militaires impérialistes. Il s'agit surtout de

⁴² <https://www.icc-cpi.int/fr/cdi/gbagbo-goude> Page consultée le 13 juin 2026.

lever le voile sur les techniques impérialistes françaises puisque le cadre spatial de cette étude concerne principalement les anciennes colonies de ce pays. Puis, nous verrons comment et pourquoi se sont faits l'invasion du Mali ainsi que le déploiement de l'impérialisme-terrorisme depuis « Barkhane » jusqu'aux suivantes expéditions militaires. Et enfin, ne peut suivre qu'une situation de colonialisme et de néo-impérialisme dans ces États africains combattifs dont on vient une fois encore détourner leur trajectoire du cours normal de leur Histoire.

1. Stratégies des opérations militaires impérialistes

Analysant de près les raisons qui motivent les Européens à entreprendre ces interventions, il ressort aujourd'hui que la stratégie adoptée par les politiciens au pouvoir pour mener les conquêtes coloniales du 19^e siècle n'est pas si différente de celle qui justifie cette nouvelle occupation des territoires africains. Dans les deux cas, après avoir préalablement créé délibérément les conditions leur permettant d'agir, il s'agissait de révéler à l'opinion nationale et internationale la nécessité de voler au secours de l'Afrique. S'agissant des conquêtes coloniales, des arguments économique, humanitaire et politique ont été mis en avant. Aux yeux du colonisateur, c'est l'aspect humanitaire qui paraît le plus important puisqu'il conditionne la mise en œuvre de l'impérialisme colonial. Sur ce volet, il a d'abord été répandu que le continent africain n'a pas de civilisation, et l'Africain un « moins que rien », « sauvage » et « barbare ». À l'origine de cette pensée colonialiste, se trouvent les études anthropologiques inspirées de « la théorie darwinienne de l'évolutionnisme » (M. Somé, 2002 : p. 43), ou de « la méthode sociologique du XIX^e siècle inspirée du mythe biblique de la malédiction des fils de Cham » (M. Somé, 2002 : p. 44-45). Les vulgarisateurs de cette pensée colonialiste sont des intellectuels guidés par autre chose que la recherche objective, comme Lucien Lévy-Bruhl, Joseph Arthur Gobineau, Pierre-Joseph Proudhon, Paul Leroy-Beaulieu ou Louis Tauxier.

Le colonisateur européen s'est alors arrogé le droit d'aller lui apporter la civilisation. En témoigne cet extrait du discours du colonialiste français Jules Ferry inspiré par la pensée de Leroy-Beaulieu :

Messieurs, il faut parler plus haut et plus vrai ! Il faut dire ouvertement qu'en effet, les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures...[Rumeurs sur plusieurs bancs à l'extrême gauche]. Je répète qu'il y a pour les races supérieures un droit, parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures⁴³.

Ainsi que le dit si bien Jean-Loup Amselle, « la mission civilisatrice prétendument exercée par la France dans ses ex-colonies a souvent été un vain mot et a souvent servi à masquer les crimes les plus atroces » (J.-L. Amselle, 2010 : p. 257). Pas seulement la France, car bien que ce pays « se place dans le peloton de tête des pays massacreurs de la seconde partie du siècle » (G. Perrault, 1997 : p. 22), il partage certainement ce rang avec la Belgique pour les exterminations commises par Léopold II en République Démocratique du Congo, et avec l'Allemagne jugée indigne de coloniser et privée de colonies au traité de Versailles en 1919 pour faits de violences coloniales. L'argument d'ordre humanitaire se voit donc remis en cause. Il reste alors à chercher le vrai motif de ces conquêtes coloniales qui demeure un non-dit. Les hommes politiques soupçonnent ou ont la certitude qu'en disant la vérité, leur projet impérialiste n'aura pas l'adhésion populaire. D'où au lieu de la transparence exigée d'eux, l'opinion est plutôt l'objet de manipulations et de tromperies enveloppées dans le mensonge.

Le vrai motif des conquêtes coloniales de l'Afrique par les Européens n'est plus un secret pour personne depuis bien longtemps. Il s'agissait de partager le continent entre les pays engagés dans les conquêtes pour ensuite jouir de leur nouvelle propriété. C'est à la suite de la Conférence de Berlin

Que chacun des sept pays colonisateurs qui se sont partagés l'Afrique devait désormais marquer sa présence effective sur le terrain pour prendre définitivement la possession du territoire qui lui est attribué par cette rencontre diplomatique. La conséquence de cette disposition de la Conférence de Berlin est la "course au clocher" ou le "*steeple-chase*", course effrénée vers des terres qui

⁴³ Le 28 juillet 1885, à la Chambre des députés à Paris, Jules Ferry s'adressait ainsi à ses collègues.
En ligne www2.assemblee-nationale.fr Page consultée le 15 juin 2026.

ne sont vierges que pour les colonisateurs européens. Ibrahim Yahaya (2012, p. 16).

C'est cette même stratégie du mentir pour être agréé que l'on observe ces dernières années durant cette nouvelle occupation de cette partie du continent qu'on appelle le Sahel-Sahara. En réalité les colonisateurs, surtout français, n'ont jamais quitté leurs colonies qui n'ont réellement jamais été indépendantes à l'exception de pays comme l'Algérie. C'est l'occupation massive, spontanée et diverse qui est nouvelle. Le Niger est visiblement le centre du théâtre des opérations militaires, et on a vu des pays européens, tels que les Pays-Bas et l'Italie, s'empresse pour ouvrir des ambassades à Niamey afin de ne pas rater ce qui est en préparation. On le sait, officiellement, la raison principale de la présence des Occidentaux au Sahel-Sahara est la guerre contre le terrorisme pour, disent-ils, éviter que celui-ci ne s'exporte pas dans leurs pays. C'est un discours typique de celui de l'argument humanitaire des conquêtes coloniales. Ce qui veut dire qu'ici aussi il y a un mensonge matérialisé par les mêmes opérations de tromperies et de manipulations.

Tout ce vacarme est un plan minutieusement préparé qui remonte à l'assassinat du Guide de la Révolution libyenne Mouammar Kadhafi. Considéré par les comploteurs comme un obstacle à la mise en œuvre du plan impérialiste occidental, et compte tenu de son influence certaine sur les communautés touarègues, celles-ci étant la pièce maîtresse du plan occidental, l'élimination de Kadhafi, aux yeux des comploteurs, s'impose avant le début de toute opération militaire. La disparition du Leader libyen a entraîné la déstabilisation de toute la région Sahelo-saharienne où on observe le retour d'hommes armés vers leur pays d'origine (ou même pas), notamment le Niger et le Mali, le développement de trafics de toutes sortes, et au final la création de groupes dits terroristes.

L'assassinat de Kadhafi est un crime qui a permis à la France d'obtenir ce que le Niger et le Mali lui refusaient. Au Niger, le Président à cette époque Mahamadou Issoufou, malgré une place privilégiée dans la francafrique, a déclaré maintes fois, sur les médias nationaux et de certains pays, son refus pour l'installation de base militaire française dans son pays. Au Mali, le Président à cette époque Amadou

Toumani Touré, avait refusé à la France « la base de Tessalit hautement stratégique au plan économique et militaire⁴⁴ ». Si au Niger, dès les premiers jours suivant la mort de Kadhafi, la France a obtenu ce qu'elle voulait avec la création de la base de Dirkou, au Mali par contre, le Président Touré n'a pas cédé malgré le contrôle de la partie Nord du pays par des hommes armés appelés « djihadistes, terroristes ». Il reste ferme sur sa position car « il avait déclaré son opposition à toute présence militaire sur le territoire malien même si elle se donnait pour justification la lutte antiterroriste⁴⁵ ».

C'est cette fermeté appréciée par tout progressiste qui a valu au Président Touré le coup d'État orchestré par le capitaine Amadou Haya Sanogo qui n'est qu'une marionnette derrière laquelle se cache comme d'habitude une main étrangère. Ainsi, la France montre une fois de plus qu'il y a un prix à payer, quitte à porter atteinte à la démocratie qu'elle prétend défendre, lorsqu'un Président africain adopte une position souverainiste.

2. L'invasion et le déploiement de l'impérialisme-terrorisme

Ce que Toumani Touré a refusé, c'est le Président intérimaire Dioncounda Traoré qui l'autorise, justifiant son surnom « l'homme de l'étranger ». La France lance alors une expédition militaire appelée « Serval » au Mali en janvier 2013 pour soi-disant empêcher que Bamako ne tombe entre les mains des hommes armés qui avancent vers la capitale. La justification politique la plus répandue se résume au fait qu'il est urgent de freiner l'avancée des « groupes djihadistes » qui font régner la terreur dans les zones qu'ils occupent.

Cette intervention est en fait une invasion militaire et des formations comme « Serval », « Barkhane » et toutes les autres de même type ne sont rien d'autres que des expéditions militaires comme celles de l'époque des conquêtes coloniales du 19^e siècle, elles aussi improprement appelées « missions », comme par exemple la

⁴⁴ Texte collectif d'intellectuels maliens signé le 4 avril 2012 sous la direction d'Aminata D. Traoré.

⁴⁵ Déclaration faite le 28 octobre 2011 dans un article publié dans le *Quotidien d'Oran* sous le titre « Terrorisme : Alger et Bamako renforcent leur coopération militaire ».

« mission Foureau-Lamy », « mission Gentil », ou « mission Voulet-Chanoine ». De même, des structures comme cette « Alliance pour le Sahel » jouent le même rôle que les mouvements coloniaux parmi lesquels l'un des plus influents est le « Comité de l'Afrique française », puissante structure colonialiste qui a contribué financièrement et politiquement à l'œuvre coloniale.

Cette invasion se caractérise par de nombreuses incohérences qui montrent une ambition forte de reconquête. D'abord, le fait que ce soit le Président malien lui-même qui adresse la demande d'invasion est en réalité la volonté de la France qui veut avoir cette demande pour la brandir en cas de critiques négatives, ou comme un blanc-seing devant les institutions. Dioncounda apparaît comme l'otage de la France, contraint de demander de l'aide à un pays qui soutient les « vellétés indépendantistes » de ceux qui menacent le pouvoir étatique malien. Cette demande ne doit être ni recevable ni exécutée, car adressée non seulement sous la contrainte, mais aussi signée par « un président intérimaire, porteur d'une faible légitimité, otage de putschistes jamais réellement rentrés dans leurs casernes et qui, semble-t-il, l'avaient auparavant agressé puis laissé se faire soigner dans un hôpital parisien » (M. Galy, 2013 : p. 13).

Ensuite, juridiquement aussi, cette invasion est illégale pour au moins trois raisons. D'abord, la France a entrepris cette invasion militaire en dehors de tout programme de sécurité et de défense militaire de l'Union Européenne. Puis, ce n'est pas non plus dans le cadre d'un mandat de l'OTAN. Enfin, ce n'est pas aussi dans le cadre d'un mandat de l'ONU, car la résolution 2085 votée par le Conseil de sécurité le 20 décembre 2012 « ouvre la voie à une intervention interafricaine dont elle charge la Mission internationale de soutien au Mali (MISMA), spécialement créée à cet effet » (M. Galy, 2013 : p. 13). Or, « ni la France évidemment, ni le Tchad, principal acteur dans les combats menés au Nord-Mali n'en font partie » (M. Galy, 2013 : p. 13).

Au regard de ce qui précède, cette invasion du Mali est non seulement une occasion pour l'ancien pays colonisateur de réaffirmer son hégémonie dans la région,

mais aussi de freiner l'élan des autres pays qui ont tendance à nourrir des appétits impérialistes.

L'accueil enthousiaste de l'Union Africaine (UA) et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO) n'est guère surprenant, l'organisation africaine fonctionne avec une partie du financement européen, et l'organisation régionale est un ensemble de pays qui sont pour la plupart d'anciennes colonies françaises qui n'ont en réalité jamais été indépendantes. Par contre, il est surprenant que des intellectuels africains d'obédience anticolonialiste applaudissent l'invasion française du Mali. Les leçons tirées du passé recommandent de ne rien attendre de ceux qui continuent de balkaniser l'Afrique et qui ont réduit l'Africain à l'état d'esclave, de colonisé et de néo colonisé. Applaudir l'invasion française du Mali revient aussi à ne pas prendre en compte ce que disait Césaire au début des années soixante du vingtième siècle à propos de la colonisation :

Le grand reproche que l'on est fondé à faire à l'Europe c'est d'avoir brisé dans leur élan des civilisations qui n'avaient pas encore tenu toutes leurs promesses, de ne leur avoir pas permis de développer et d'accomplir toute la richesse des formes contenues dans leur tête.
Aimé Césaire (1963, p. 22).

Aussi, tout pays qui veut exercer sa souveraineté doit refuser toute ingérence étrangère, même si c'est pour apporter de l'aide vitale, et faire la politique de ses propres moyens. Il ne s'agit pas de couper le pays du reste du monde pour vivre en autarcie, mais simplement de se donner les moyens de sa propre politique, et s'ouvrir au partenariat régional si nécessaire. C'est exactement la voie suivie par le Président Toumani Touré en refusant toute ingérence de la France dans son pays et en renforçant au même moment son partenariat avec l'Algérie.

L'invasion du Mali était censée être de courte durée. On constate que, non seulement elle a perduré, mais aussi elle n'était pas près de se terminer, et pire à un certain moment elle s'était accentuée avec l'arrivée de nouveaux pays envahisseurs comme les États-Unis d'Amérique, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, le Canada.

Bien que l'expression « *steeple chase*⁴⁶ » ait été précédemment évoquée dans cet article, il n'a pas été évident de faire le rapprochement avec l'arrivée massive des pays occidentaux dans la zone du Sahel-Sahara tout juste après l'invasion. Le « *steeple chase* » est une course entre les pays colonisateurs, le premier à conquérir un espace africain se l'approprie, alors que le débarquement au Niger des armées étrangères dans le cadre de la guerre au Mali est une intrusion qui ne présage rien de bon pour cette partie du continent.

Le plan impérialiste se résume en gros à la lutte contre le terrorisme. Mais cet argument n'est pas convaincant au regard de la tournure qu'a prise cette invasion du Mali. C'est pourquoi, à défaut de savoir concrètement les contours de ce plan, les hypothèses se multiplient. Ainsi, certains y voient une volonté française de contrôle total de la politique, des armées et de l'économie de ses anciennes colonies ; d'autres y voient un repartage de cette partie de l'Afrique, le sous-sol étant très riche en ressources minières pour qu'elle appartienne à la seule France ; on y raconte aussi que c'est pour des raisons géostratégiques et géopolitiques à l'ère du néocolonialisme. La seule certitude se révèle être que ce n'est pas un plan pour lutter contre le terrorisme. Cette réflexion se justifie non seulement par la très longue durée incompréhensible de cette invasion, mais aussi et surtout par l'analyse des moyens engagés par les deux parties en conflit. D'un côté, quelques groupes appelés « terroristes, salafistes djihadistes, miliciens ». De l'autre, les antiterroristes avec un dispositif impressionnant : la MINUSMA (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali) compte 14000 militaires ; Barkhane 5500 militaires français, EUTM (European Union Training Mission), 1066 militaires de 21 pays membres de l'Union européenne ; EUCAP (European Union Capacity Building Mission), environ 200 experts de différents pays européens ; 800 à 1000 militaires des forces spéciales américaines ; la Taskforce *Takuba*, compte 600 militaires ; au

⁴⁶ Le vrai sens de l'expression désigne une discipline sportive consistant en une course d'obstacles à cheval. Il s'agit de parcourir une certaine distance tout en sautant des haies. Le terme s'applique aujourd'hui à une course d'obstacles à pied.

moins 10.000 militaires pour la Force conjointe du G5 Sahel composée de la Mauritanie, du Mali, du Niger, du Tchad, du Burkina-Faso ; un nombre variable de militaires (USA, Allemagne, Italie et Belgique) dans les pays limitrophes du Mali ; sans oublier les 3600 militaires du Commandement des États-Unis pour l'Afrique ou AfriCom (en anglais United States Africa Command) dont le centre de commandement est basé à Stuttgart (Allemagne)⁴⁷.

Les moyens financiers sont tout aussi importants, ainsi que la logistique. De façon objective, nul ne peut croire que ces 30000 militaires et plus, ainsi que les moyens financiers considérables et les nombreuses quantités d'armes, d'avions et d'hélicoptères de guerre, sont au service du Mali et de la région Sahel-Sahara pour lutter contre un soi-disant terrorisme qui est une pure fabrication de la France. Quoiqu'il en soit, on sait que l'antiterrorisme est aussi une forme de terrorisme, une forme supérieure puisque pour venir à bout du terrorisme, il doit utiliser des méthodes qui sont au-dessus de celles utilisées par ce dernier. La stratégie de l'impérialisme néocolonial occidental consiste à semer le chaos, à créer les conditions d'une incapacité des États africains à faire face aux menaces qu'il a ouvertement ou sournoisement favorisées, afin de courir en sauveur et instaurer les conditions d'une nécessité de sa présence permanente. Le début de la propagation du chaos, l'impérialisme occidental ne l'a trouvé nulle part que dans l'élimination de Kadhafi, le Guide de la Révolution libyenne étant considéré comme le garant de la stabilité de la région. Il n'est pas inutile de rappeler clairement que Kadhafi n'a pas été emporté par le « printemps arabe », mais plutôt par l'impérialisme franco-britannique exécuté par l'OTAN avec la bénédiction d'une ONU qui est très justement vue, de même que les institutions financières internationales (Bretton Woods), comme une « courroie de transmission de l'impérialisme des grandes puissances sous la conduite des États-Unis d'Amérique » (J-P. Sengi B. L., 2015 : p. 104). Avec la mort de Kadhafi suivie de l'effondrement de l'État libyen, l'Algérie devient le seul pays de la région qui

⁴⁷ Ces données ont été réunies avec l'aide de plusieurs sites internet dont : tandfonline.com et solidaire.org. Sites consultés en mai 2026.

oppose une résistance à l'hégémonie de l'impérialisme occidental, elle aussi contrainte d'alléger sa traditionnelle idéologie anti-impérialiste en permettant, finalement, le survol de son territoire par les avions des pays impliqués dans la gestion de la crise malienne.

3. Colonialisme et néo-impérialisme

On sait que « depuis les indépendances, les autorités françaises assurent la tutelle économique, politique et militaire de leurs anciennes colonies d'Afrique subsaharienne » (M. Galy, 2013 : p. 55). Concernant la mise sous tutelle de toute la région du Sahel et du Sahara, deux rapports d'hommes politiques français sont très explicites. Gérard Larcher, ancien président du Sénat, et Jean-Pierre Chevènement, ancien ministre socialiste de la Défense, rendent en juillet 2013 leur rapport *Sahel : Pour une approche globale*. Ces deux hommes politiques français recommandent clairement de « ne pas réduire notre présence militaire en Afrique » et « ne **pas rétrécir** aveuglément notre dispositif militaire, ni notre coopération structurelle », mais de

Profiter du nouveau contexte créé par Serval pour **déplacer, en accord avec les États concernés**, vers le **Nord et l'Ouest** le centre de gravité de nos implantations militaires en Afrique, renforcer notre stratégie d'accès (**autour d'un port en eau profonde comme Abidjan par exemple**) et nous appuyer sur des échelons "légers" en **nénuphars** autour des zones de crise. (p. 11).

Sur le modèle colonial, le rapport demande également la consolidation de deux pôles identiques, l'un à Libreville pour l'Afrique centrale, et l'autre à Dakar pour l'Afrique de l'Ouest. L'expression « approche globale » ne présage rien de bon pour cette partie de l'Afrique, en référence au « Global war » américain qui n'est en rien une guerre contre le terrorisme mais plutôt une démonstration de la puissance militaire américaine qui sonne comme une vengeance contre les commanditaires des attaques sur les deux tours de *World Trade Center* en 2001. Aussi, cette expression résonne-t-elle comme une volonté du renforcement de la mise sous tutelle de toute la région qui n'a en réalité jamais été décolonisée. C'est notamment le terme « global » qui peut prêter à plusieurs interprétations. Il renvoie à la globalité, à la globalisation,

à la mondialisation. Or on sait que ces termes sont des synonymes de l'impérialisme, tels que James Petras et Henry Veltmeyer (2003) l'ont montré dans leur ouvrage collectif *La Face cachée de la mondialisation. L'impérialisme au XXI^e siècle*. En outre, l'Approche globale se lit comme un Plan d'invasion du Sahel qui permettra à la France de se repositionner comme la première puissance de la région.

Un autre rapport d'un groupe de travail présidé par les sénateurs Jeanny Lorgeoux et Jean-Marie Bockel (2013), est plus explicite sur les intentions impérialistes de la France. Son titre *L'Afrique est notre avenir* donne une réponse explicite à la question de savoir s'il faut lâcher ou continuer de garder ses anciennes colonies. Parmi les mesures de ce rapport, le groupe recommande surtout le maintien des huit « points d'appui militaire » implantés en Afrique (Libreville, Ndjamena, Bangui, Djibouti, La Réunion, Abidjan, Dakar, et la zone Mali, Niger et Burkina Faso). Lun des objectifs de ces « points d'appui », qui sont en réalité des bases militaires, est la sécurisation des approvisionnements en hydrocarbures et autres ressources maritimes et naturelles, ainsi que le ravitaillement en minerais africains à destination de l'Europe et des États-Unis d'Amérique. De ce point de vue, il ressort que cette étude sénatoriale encourage ouvertement l'exploitation à grande échelle des richesses de l'Afrique. Par ailleurs, le maintien de ces bases militaires tranche avec l'air du temps au tout début de ce siècle qui est à la révision des accords de défense et à la réduction des effectifs militaires néocoloniaux.

Sur le plan économique, la principale demande des sénateurs est plus indécente puisqu'ils recommandent d'ouvrir le marché africain aux Petites et Moyennes Entreprises (PME) françaises qui partageront le gâteau avec les grosses multinationales déjà présentes. C'est le retour au capitalisme mercantiliste qui dépouille le propriétaire jusqu'à son dernier sou, accroissant ainsi extrêmement la misère et la pauvreté des populations locales. Sur le plan politique, surgit la proposition surprenante de la création d'un ministère autonome de la Coopération. La signification de ce terme « coopération » a évolué, et aujourd'hui il n'est ni plus ni moins qu'un synonyme des relations impérialistes. Ce ministère à temps plein

montre une volonté de renforcer la mise en œuvre des liens néocolonialistes sur le continent.

Ce que disent les auteurs de ces rapports est un rappel de ce qui a été déjà dit aux siècles précédents pour inciter à coloniser l'Afrique. Du reste, ils jouent le même rôle que les expansionnistes qui ont contribué par leur écriture à montrer la nécessité de coloniser. On connaît les idées propagandistes de Leroy-Beaulieu du genre « le peuple qui colonise le plus est le premier peuple ; s'il ne l'est pas aujourd'hui, il le sera demain » (1874 : p. 623) ou « la colonisation est la force expansive d'un peuple (...). Un peuple qui colonise, c'est un peuple qui jette les assises de sa grandeur dans l'avenir et de sa suprématie future » (1874 : p. 622). Celles alarmistes de Lucien-Anatole Prévost-Paradol sont effrayantes pour ses compatriotes puisque l'auteur présage la décadence, la déchéance de la France si elle ne se lance pas dans la conquête territoriale de l'Afrique :

L'Afrique (...) c'est une terre française qui doit être le *plus tôt possible* peuplée, possédée et cultivée par des Français, si nous voulons qu'elle puisse un jour peser de notre côté dans l'arrangement des affaires humaines. Car il n'y a que deux façons de concevoir la destinée future de la France ; ou bien nous resterons ce que nous sommes, nous consumant sur place dans une agitation intermittente et impuissante, au milieu de la rapide transformation de tout ce qui nous entoure, et nous tomberons dans une honteuse insignifiance, sur ce globe occupé par la postérité de nos anciens rivaux, (...), ou bien de quatre-vingts à cent millions de Français, fortement établis sur les deux rives de la Méditerranée, au cœur de l'ancien continent, maintiendront à travers les temps, le nom, la langue et la légitime considération de la France. Lucien-Anatole Prévost-Paradol (1869, p. 417-419).

Les anciennes colonies françaises continuent en fait d'être aujourd'hui des colonies de ce même pays, le colonisé devient le terrorisé. L'indépendance accordée à la plupart de ces pays dans la seconde moitié du vingtième siècle est un jeu de mot et le pacte colonial a toujours été en vigueur.

L'Afrique est toujours restée un terrain de jeu pour les dirigeants impérialistes des pays euro-américains. Sinon comment comprendre que Nicholas Sarkozy dise au Cap « il n'est plus concevable, par exemple, que nous soyons entraînés dans des

conflits internes. L'Afrique de 2008 n'est pas l'Afrique de 1960 ! », et que, trois années après ce discours, l'élimination du Guide de la Révolution libyenne se fasse sous sa conduite ? Il est le Président français qui a donné un coup d'accélérateur à l'impérialisme en Afrique. Cette politique hégémonique est poursuivie avec encore plus de vigueur sous la présidence de son successeur. L'hommage rendu à Jules Ferry par François Hollande le jour de son investiture à la présidence du pays⁴⁸ fait de lui un ferryste qui applique la théorie impérialiste de cet homme politique dont les propos constituent le fondement de la pensée colonialiste de la 3^e République française. Et avec le Président Emmanuel Macron, il n'y a aucun répit car il a fait sienne la vision paternaliste des sénateurs Lorgeoux et Bockel en défendant fermement que l'Afrique est l'avenir de la France. Dite et redite à plusieurs reprises, cette conviction a été répétée dans un discours que Macron a prononcé face aux soldats français sur la base militaire aérienne française à Niamey le 23 décembre 2017 :

Le Sahel est une priorité, c'est là que se joue notre sécurité, c'est là que se joue une partie de l'avenir du continent africain, mais également sans doute une partie de notre avenir.

Il n'y a donc pas d'espoir pour les populations de cette partie de l'Afrique de voir les impérialistes partir d'eux-mêmes. Ce « terrorisme » pour lequel le Sahel et le Sahara se retrouvent dans une nouvelle phase de colonisation, sera toujours entretenu pour justifier leur présence. Les mêmes principes utopistes pour lesquels ils n'ont cessé de détruire les autres nations et priver les populations de leur liberté sont plus que d'actualité : la grandeur, la puissance, la gloire, l'honneur.

Conclusion

Le choix du terrorisme, et de l'insécurité de façon générale, pour justifier la mise en œuvre d'un plan impérialiste par les Occidentaux n'est pas nouveau. Ce qui s'est passé au Sahel et au Sahara ressemble à un vaste plan des pays les plus puissants

⁴⁸ <https://histoirecoloniale.net/Francois-Hollande-Jules-Ferry-et.html> Page consultée le 30 mai 2026.

pour continuer de maintenir et de réaffirmer leur hégémonie sur le reste du monde. L'adversaire des impérialistes euro-américains reste flou, car il est difficile d'admettre que c'est contre ces groupes étiquetés de terroristes par l'idéologie occidentale et occidentalisée que font la guerre depuis 2012 les armées des plus grandes puissances de ce monde : les États-Unis d'Amérique, la France, le Canada, l'Allemagne, la Grande-Bretagne. Pour les impérialistes, la finalité est la poursuite de la balkanisation des pays africains afin de mieux les affaiblir pour mieux les exploiter, accentuant ainsi leur dépendance, leur aliénation, leur déperdition, leur pauvreté et leur faim. C'est pourquoi ces pays seront constamment préoccupés par la recherche de nourriture, empêchant en même temps les peuples de mener des réflexions autour des stratégies à appliquer sur les plans sociopolitique, économique, financier et éducatif pour mettre fin à leur nouvelle condition de terrorisés dans une nation réellement indépendante capable de prendre seule son destin en mains.

Références bibliographiques

AMSELLE Jean-Loup, 2010 [2008], *L'Occident décroché. Enquête sur les postcolonialismes*, Paris, Fayard/Pluriel.

CÉSAIRE Aimé, 1963, « Culture et colonisation », *Liberté*, vol. 5, n° 1, p. 15-35.

GALY Michel (dir.), 2013, *La Guerre au Mali. Comprendre la crise au Sahel et au Sahara : enjeux et zones d'ombre*, Paris, La Découverte. Préface de Bertrand Badie.

LARCHER Gérard et CHEVÈNEMENT Jean-Pierre, 2013, *Sahel : Pour une approche globale*, Paris, Sénat, Rapport d'information, n° 720, 193 p. Disponible sur www.senat.fr/rap/r12-720/r12-7201.pdf

LORGEUX Jeanny et BOCKEL Jean-Marie, 2013, *L'Afrique est notre avenir*, Paris, Sénat, Rapport d'information, n° 104, 501 p. Disponible sur www.senat.fr/rap/r13-104/r13-1041.pdf

LEROY-BEAULIEU Paul, 1874, *De la colonisation chez les peuples modernes*, Paris, Guillaumin et C^{ie}.

MONTAN Hani, 2018, *Imperialism and terrorism : dissertation* : South Carolina, CreateSpace.

PERRAULT Gilles, 1997, « Communisme, les falsifications d'un "livre noir" », in *Le Monde diplomatique*, Décembre, p. 22.

PETRAS James et VELTMEYER Henry, 2003, *La Face cachée de la mondialisation. L'impérialisme au XXI^e siècle*, Paris, Parangon.

PRÉVOST-PARADOL Lucien-Anatole, 1869. *La France nouvelle*, Paris, Michel Lévy frères.

SENGI BANGAMA LIKONDO Jean-Prosper, 2015, *Sociologie critique de la mondialisation. Un regard africain*, Paris, L'Harmattan. Préface de Mwayila Tshiyembe.

SOMÉ MAGLOIRE, 2001-2002, « Les cultures africaines à l'épreuve de la colonisation », *Afrika Zamani*, 9-10, p. 41-59.

YAHAYA Ibrahim, 2012, *La Colonne Voulet-Chanoine dans les livres et à l'écran*, Paris, L'Harmattan.